

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reprise des services de garderie et de restauration scolaire dans les écoles du Gosier dès le 24 janvier

GOSIER, LE 21 JANVIER 2022 — Cédric CORNET, Maire du Gosier, informe les parents d'élèves que les services de garderie du matin et du soir et de restauration scolaire seront à nouveau opérationnels dans toutes les écoles du Gosier à compter de lundi 24 janvier 2022.

Le Maire du Gosier rappelle à toute la communauté éducative de rester à l'écoute des informations officielles de la collectivité et précise à nouveau que le strict respect des mesures barrières est essentiel pour limiter la propagation du virus.